

Usage des armes à Sainte-Soline : les six questions qui gênent Gérald Darmanin

mediapart.fr/journal/france/030423/usage-des-armes-sainte-soline-les-six-questions-qui-genent-gerald-darmanin

 [Offrir l'article](#)

Le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a créé les conditions d'un champ de bataille à Sainte-Soline. Et comme ses prédécesseurs Bernard Cazeneuve et Christophe Castaner, il couvre désormais l'utilisation de grenades explosives par les gendarmes sur le terrain. Vu le nombre de blessés et la gravité des blessures causées, il est désormais certain que les services de l'État, et leur ministre, auront à répondre de leurs choix tactiques et du bien-fondé de l'emploi des GM2L (pour grenade modulaire 2 lacrymogène) contre la foule à Sainte-Soline.



Les manifestants et les gendarmes sous les gaz lacrymogènes lors de la manifestation antibassine à Sainte-Soline, le 25 mars 2023. © Photo Jérôme Gilles / NurPhoto via AFP

L'usage de la force par la police a-t-il été proportionné ?

Selon les gendarmes, le « *niveau de violence* » des affrontements justifie pleinement l'usage « *des armes de force intermédiaire* », qui désigne selon le vocable policier ces différentes grenades mais aussi les LBD (lanceurs de balles de défense). « *Les gendarmes étaient acculés* », fait remarquer l'un d'eux. Pourtant, la tactique de dispersion employée par les forces de l'ordre interroge.

En effet, à aucun moment les gendarmes n'ont véritablement chargé, durant la première phase de confrontation, préférant noyer l'adversaire sous des nuages de lacrymogènes et des tirs de grenades. « *Il y a eu deux bonds offensifs des gendarmes, puis ils se sont retirés, et le dispositif s'est écarté* », signale Ian, l'un des animateurs du réseau de surveillance des violences policières Désarmons-les, présent à Sainte-Soline. Les forces de l'ordre ont ainsi laissé brûler les camions, sans intervenir.

Le bilan déjà mentionné de plus de 5 000 grenades lacrymogènes tirées en deux ou trois heures à Sainte-Soline est à rapprocher des 11 000 grenades tirées en une semaine lors de l'évacuation de la ZAD (zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes, en avril 2018. Côté manifestants, si on a relevé le jet de deux cocktails Molotov, l'arsenal était essentiellement constitué de cailloux ramassés dans les champs alentour. Les gendarmes ont aussi évoqué des tirs de feux d'artifice contre eux.

Le bilan humain est en proportion de ce déséquilibre, puisque si les organisateurs ont recensé plus de 200 blessés, dont quarante graves et deux au pronostic vital engagé, les gendarmes ont fait état de « *47 blessés, dont six ont fait l'objet d'une évacuation médicale, sans pronostic vital engagé* ».

En quoi les grenades GM2L sont-elles dangereuses ?

Cette grenade explosive, qui contient un mélange pyrotechnique, a remplacé la grenade GLI-F4, responsable de blessures graves et d'amputations de mains et de pieds parmi les « gilets jaunes », qui avait elle-même secondé la grenade OF, qui avait causé la mort du militant écologiste Rémi Fraisse. Alors que les grenades GLI-F4 et OF contenaient de la tolite (du TNT), la GM2L combine un effet lacrymogène et un effet détonant par la mise à feu d'une charge de 43 grammes d'hexocire – mais qui a un effet supérieur à celui des deux autres.

À la suite de la mise à jour de « *graves défauts* » sur la GLI-F4 et de « *plusieurs accidents corporels graves* », le fabricant Aseltex avait décidé d'interrompre sa production et de lui « *substituer* » la GM2L. Fin 2019, le ministère annonce le « *déploiement progressif* » de la nouvelle grenade, non sans écluser les stocks de GLI-F4. Mais comme le révèle Mediapart en 2021, l'utilisation des GM2L fait aussi apparaître une « *défaillance* » de leur bouchon allumeur et une explosion trop rapide, dangereuse pour les policiers.

Une circulaire du directeur de cabinet de Gérald Darmanin proscrit, en juillet 2021, le lancer à la main des GM2L, qui sont dorénavant projetées exclusivement avec un lanceur de type Cougar. En 2021, c'est une grenade de ce type qui aurait conduit à l'amputation d'un teufeur qui a eu la main arrachée à Redon.



Les capsules des grenades GM2L tirées par les gendarmes sur le site de la mégabassine de Sainte-Soline, le 25 mars 2023. © Photo Frédéric Petry / Hans Lucas via AFP

Pourquoi la gendarmerie dissimule-t-elle l'utilisation de la grenade GM2L ?

Dans son rapport du 27 mars au ministre de l'intérieur, le patron de la gendarmerie, Christian Rodriguez, a fait disparaître ni plus ni moins l'utilisation de la grenade GM2L du « bilan des opérations d'ordre public à Sainte-Soline ». Le général Rodriguez fait état de « 5 015 grenades lacrymogènes tirées », « ainsi que [de] 89 grenades de désencerclement GENL », de « 40 dispositifs déflagrants ASSR [le nom est ASSD] » et de « 81 tirs de LBD ». Or, dans un document rédigé le lendemain des faits – et dévoilé par France Inter –, la Sous-Direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO), le service de renseignement de la gendarmerie, mentionne explicitement l'utilisation de GM2L.

« Le dispositif d'observation-surveillance et les moyens techniques déployés par les forces de l'ordre ont permis de déterminer que l'emploi des grenades lacrymogènes a été efficace sur la masse, mais pas sur les black blocs seulement sensibles aux GM2L », écrit la SDAO, non sans un certain cynisme. Mediapart a questionné Christian Rodriguez sur ce point par mail, jeudi 30 mars, qui n'a pas répondu malgré de multiples relances [Il a indiqué, mardi 4 avril « ne pas faire de commentaires sur le sujet »]. Or, selon les témoignages recueillis auprès des manifestants, c'est précisément cette grenade qui a causé le plus de blessures parmi eux.

L'usage des GM2L a-t-il été constaté sur le terrain ?

À Sainte-Soline, Désarmons-les a constaté « des tirs de GM2L au-delà de 200 mètres », c'est-à-dire « au milieu d'une foule qui n'était pas en première ligne », souligne Ian. « Les GM2L ont des dispositifs retard d'une seconde et demie, mais j'ai constaté qu'elles ont aussi explosé avec un délai relativement long, poursuit-il. On a compté jusqu'à trois ou quatre avant que cela n'explose. On voyait un filet de fumée, puis plus rien avant que cela n'explose. Cela pouvait inciter les gens à se rapprocher. On a donc prévenu les gens de s'éloigner systématiquement de trois mètres et d'attendre trois secondes, s'ils voyaient une grenade tomber près d'eux. »

Désarmons-les a pu examiner des débris de GM2L et confirmer son utilisation sur place. La nature des blessures relevées sur plusieurs personnes est en outre caractéristique de cette grenade. « On a vu des plaies délabrantes, avec des pertes de morceaux de chair. Il n'y a que les grenades explosives qui provoquent ça, indique Ian. Les autres projectiles, LBD et grenades de désencerclement [qui projettent des plots en caoutchouc], occasionnent des fractures, des hématomes des traumatismes crâniens. »

Le réseau a également constaté l'utilisation de la grenade assourdissante ASSD, d'une puissance de 160 décibels à dix mètres, qui équipe les forces de l'ordre depuis 2022. « J'en ai vu une, lancée à la main par les gendarmes, sur la première ligne », précise Ian. Les enquêtes judiciaires, et probablement les experts, devront déterminer au cas par cas les armes utilisées.

Dans le cas de Serge, grièvement blessé à l'arrière du crâne et toujours dans le coma, *Libération* a montré, en exploitant des images filmées par un drone, qu'il avait été touché à la suite de l'explosion survenue près de lui, après un tir opéré à distance par les gendarmes depuis la bassine. L'image de l'explosion et le nuage de fumée paraissent compatibles avec l'hypothèse d'un tir de GM2L.



Des gendarmes équipés de lanceurs Cougar et de grenades GM2L à Sainte-Soline, le 25 mars 2023. © Photo Jean-Francois Fort / Hans Lucas via AFP

Le dispositif des forces de l'ordre était-il un piège ?

« Face au mot d'ordre de s'emparer du site, la gendarmerie a déployé un dispositif très étendu, en posture statique, défensive sur le périmètre, décrypte un officier de gendarmerie. Il y avait une volonté de ne pas agir en amont pour faire apparaître le côté très violent d'une partie des manifestants. » Confronté « à un cortège hybride », les forces de l'ordre ont « laissé venir à eux les éléments qui se sont approchés ».

Le piège s'est donc refermé sur certains d'entre eux. Dans son rapport, la Sous-Direction de l'anticipation opérationnelle juge que « de nombreuses personnes étaient vêtues de noir et de bleu, à la manière de black blocs » dans les différents cortèges. Dénombrant « huit cent à mille radicaux », et parmi ces derniers, « 400 à 500 black blocs expérimentés et ultraviolents », la SDAO signale la présence d'individus « manifestement plus jeunes et moins aguerris ». « Il est possible que ces derniers aient été recrutés à la faveur des derniers mouvements sociaux et engagés dans le cadre d'une forme de montée en compétence ».

Que révèle la mise en place des moyens policiers autour de la bassine ?

Outre l'alignement des camionnettes de gendarmerie destiné à fortifier la bassine, les forces de l'ordre ont disposé d'autres équipements qui ont peu servi. Le bilan de la gendarmerie fait état de la présence de quatre lanceurs d'eau dans le dispositif. L'un d'eux se trouvait sur le chemin d'accès à la bassine, et il n'a été utilisé que tout au début de l'arrivée des cortèges.

« Pour moi, c'est un véhicule lanceur d'eau des CRS, commente un ancien responsable policier. C'est un véhicule prévu pour intervenir dans un contexte urbain, qui ne pouvait pas manœuvrer et qui était bloqué. Dans un contexte comme celui-ci, il faut des canons à eau tout terrain. » Les gendarmes n'ont donc pas employé, sauf tout au début, ces moyens de dispersion. L'ancien responsable CRS s'étonne aussi qu'aucun dispositif de secours incendie ne soit intervenu pour éteindre l'incendie des camionnettes. « Les véhicules ont brûlé pendant un long moment, relève-t-il. Les pompiers auraient également pu faire les premiers secours. Ils ont des camions qui peuvent passer partout. »

Un médecin militaire s'est déplacé jusqu'à un blessé grave, mais comme Le Monde et Mediapart l'ont révélé, la venue des secours a été entravée par des directives des forces de l'ordre sous la responsabilité de la préfecture.

Pour compléter leur dispositif, les forces de gendarmerie ont fait intervenir une nouvelle unité, dite peloton motorisé d'intervention et d'interposition, soit quarante gendarmes se déplaçant sur vingt quads. « L'emploi des quads a occasionné une surprise tactique déstabilisant l'adversaire », se félicite le service de renseignement de la gendarmerie. Là encore, les spécialistes du maintien de l'ordre s'interrogent. Ces équipages ont-ils une « doctrine d'emploi » ? Peuvent-ils tirer en roulant ? Le rapport du général Christian Rodriguez signale que le peloton a effectué deux tirs de LBD de leur part. « Non touchants », selon la gendarmerie. Mais l'inspection générale de la gendarmerie a été saisie d'une enquête à ce sujet.

Karl Laske